

Avenches, Amphithéâtre

Autor(en): **Bosset, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Ur-Schweiz : Mitteilungen zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz
= La Suisse primitive : notices sur la préhistoire et l'archéologie
suisses**

Band (Jahr): **6 (1942)**

Heft 3

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1034747>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Avenches, Amphithéâtre.

Dans notre dernière communication parue dans le No. 1/2 1942 de la „Suisse Primitive“, p. 10 à 14, nous avons signalé la reprise de l'exploration de l'arène de l'Amphithéâtre grâce au don d'un généreux anonyme, et la suspension du travail le lendemain de Noël 1941 par suite des rigueurs de la saison.

Avec le printemps, le chantier a été recouvert le 20 mars par une équipe de 6 ouvriers. Une grande tranchée de repérage de 2,50 m de largeur fut pratiquée sur le grand axe de l'ellipse; conjointement, la partie de l'entrée axiale au pied de la façade Ouest du musée est déblayée.

Au fur et à mesure de l'excavation les constatations intéressantes se succèdent. C'est d'abord la superposition de couches bien distinctes caractérisant les diverses utilisations successives de l'arène, les drainages effectués de diverses manières selon les époques et montrant la préoccupation constante qu'ont eu nos prédécesseurs de l'assainissement de la cuvette; puis c'est l'amoncellement des grands blocs d'appareil en grès coquillier de la Molière, restes des anciens gradins et dallages, et parmi eux maints débris de fûts de colonnes et de bases en marbre du Jura, comme aussi d'architraves et de dalles de revêtement, témoignant de l'opulence et de la grandeur du monument.

Au niveau du fond de l'arène, et encore dans le passage axial y donnant accès, de grandes dalles recouvrent le grand canal primitif d'évacuation des eaux. Ces dalles sont accompagnées de fûts de colonnes, indication d'un ré-emploi, soit d'une réparation ou remise en état après une première destruction.

Enfin le seuil de la porte s'ouvrant sur l'arène est encore en place, de même que plusieurs des énormes assises de base du mur du podium (v. fig. 17).

A l'opposé de cette entrée, c'est à dire du côté ville de l'arène, un écroulement de gros blocs de grès coquillier



Phot. L. Bosset.

Fig. 17. Avenches, Amphithéâtre 1942. L'entrée de l'arène.

indique l'approche soit de l'entrée axiale Ouest, soit des gradins opposés à ceux sur lesquels repose la tour du musée.

Plusieurs des dalles de gradins portent sur leur face verticale et vers leur extrémité une grande lettre majuscule,



Phot. L. Bosset.

Fig. 18. Avenches, Temple du Cigognier. Colonne du portique.

Q, indication probable de la classe des citoyens qu'elles étaient appelées à recevoir.

Les trouvailles d'objets n'ont pas jusqu'à maintenant été fructueuses: une fibule de bronze, une clef avec poignée

ournée, une dizaine de monnaies parmi lesquelles une de Nerva, une d'Antonin le Pieux et une de Constantin.

Par mesure de précaution, et pour éviter que les eaux de pluie n'entravent les travaux, une canalisation d'égout a été établie à partir du canal romain dans le „Rafour“ pour rejoindre le collecteur communal dans la route de Berne; puis le travail de curage de l'aqueduc romain a été commencé. On constate qu'à l'endroit où il rencontre le grand axe de l'amphithéâtre l'aqueduc fait un coude pour suivre cet axe vers l'Ouest, c'est à dire vers l'arène.

Le vidage de l'arène se poursuit et c'est une opération qui, sans comprendre le dégagement des gradins, représente l'enlèvement de quelque 4000 m³ de terre.

Au Cigognier. — Il a été possible de récupérer une base de colonne romaine, utilisée pendant deux siècles comme table de communion dans une petite église des environs d'Avenches, et désaffectée ensuite de restauration de l'édifice. Cette base, de même dimension que celles des colonnes du portique du temple, a permis de dresser sur l'angle intérieur de ce portique, une colonne correspondante qui se trouvait au musée, et de la couronner du chapiteau corinthien trouvé sur place près du Cigognier lors des fouilles de 1921. Quelques grands blocs de grès provenant de la démolition en 1941 du pont sur la Vieille Broye près du Haras fédéral, et qui eux-mêmes provenaient des monuments d'Aventicum, ont servi de stilobate à la nouvelle colonne (v. fig. 18). Cette petite anastylose complète le groupe du Cigognier, lui prêtant une grandeur amplifiée en encadrant une partie du paysage.

L'Alimentation en eau d'Aventicum. — Le Dr. E. Olivier vient de publier une étude sur l'alimentation en eau de la cité romaine, traitant plus spécialement de l'aqueduc amenant les eaux des sources de Bonne Fontaine, dans le vallon de l'Arbogne, jusqu'à Avenches. Quelques photographies montrent les vestiges de la canalisation notamment de l'aqueduc dit „de Coppet“. (Bull. de la Soc. de Géogr. de Neuchâtel, T. XLIII. 1942). L. Bosset, arch.